Annexe 97

Projet médico-socio-pédagogique des services d'accueil de jour et résidentiels pour personnes handicapées

I. PROJET INSTITUTIONNEL

1. HISTORIQUE/FINALITÉ

Histoire du projet

Valeurs qui fondent le travail

Références théoriques

Population cible

Finalités du service proposé et besoins à rencontrer...

2. POPULATION ACCUEILLIE

Nombre/sexe/âge

Catégories de handicap/pathologies

Scolarité (pour les mineurs), type et lieu

Origine géographique

Durée du séjour

Parents (en vie, présents ou absents, profil d'âge, profil socio-culturel,...)

3. ADMISSIONS ET RÉORIENTATIONS

Procédure et critères d'admission

Procédure et critères de réorientation.

4. MODE DE STRUCTURATION

a) Inventaire et mode d'utilisation des ressources

Infrastructure

Lieu d'implantation, type d'environnement

Structuration de l'espace (unités de vie, locaux réservés à l'hébergement, aux activités,...)

Ressources extérieures

Commerces, services

Sportives

Culturelles

Collaborations avec d'autres services spécialisés ou non

Personnel

Volume d'emploi par fonction

Définition des rôles

Politique de recrutement : niveau de qualification, diversité des ressources (pluridisciplinarité), équilibre hommes/femmes,...

Politique de formation (interne et externe): comment est-elle organisée, quelle participation de l'institution dans les frais de formation, qui est sollicité

Horaires : logique de structuration des horaires

b) Mode de fonctionnement

Organigramme fonctionnel et hiérarchique

Structuration des activités :

* quels projets d'activités, avec quelles finalités, pour qui...

* structuration temporelle (durée, rythme, régularité,...)

Détermination des indications thérapeutiques : selon quels critères et quelle logique, procédure et délais de révision

Répartition des bénéficiaires dans les groupes : selon quels critères et quelle logique, procédure de révision de la répartition

c) Procédures de coordination et de concertation

– entre travailleurs : différents types de réunions, rythme, objet, avec quels intervenants

– avec l'extérieur (partenaires): quels partenaires, quels intervenants assurent les contacts

– avec les parents : quel mode de collaboration est prévu, avec quels objectifs, à quel rythme, quels intervenants assurent les contacts

– entre résidents : quel mode de concertation est prévu, à quel rythme, qui assure la gestion des réunions

5. MODE D'ÉVALUATION DE LA PERTINENCE DU PROJET INSTITUTIONNEL

Qui, quand et avec quel mandat

Quelle formalisation en est faite (rédaction du projet institutionnel) par qui

II. MODES D'ÉLABORATION ET DE SUIVI DES PROJETS INDIVIDUELS

* mode d'évaluation des compétences et des besoins de chaque personne handicapée compte tenu de son projet de vie

* mode d'élaboration et de suivi des actions (partenaires, responsabilités, délais)

* mode d'évaluation des résultats atteints et des stratégies choisies pour ces trois phases de travail

– quelle place est réservée concrètement à la personne et à sa famille

– quels sont les intervenants impliqués prioritairement

– quels sont les outils utilisés